

SIGNALER UNE INFECTION ASSOCIÉE AUX SOINS (IAS) *



cpias-hdf@chu-lille.fr
03.20.44.49.43 (Lille)
03.22.66.77.65 (Amiens)



CPias HDF
Septembre 2026

SECTEUR
D'ACTIVITÉ

ES
Secteur MCO, SMR, USLD, psychiatrie,
HAD

ESMS (y compris rattaché à un ES)
Hébergement pour les personnes âgées
ou en situation de handicap

VILLE
Soins de ville hors HAD

QUI ?

Responsable signalement

Directeur ou responsable signalement

Professionnels de santé

QUOI ?

1. Infection
inattendue ou
inhabituelle

2. Cas groupés
(épidémie ou augmentation
anormale de cas dans un
temps court)

3. IAS*
ayant provoqué un décès

4. IAS*
relevant d'une maladie à
signalement obligatoire

- IRA : 3 cas en 4 jours chez patients/résidents
- GEA : 5 cas en 4 jours chez patients/résidents ou si 1 décès



Etre vigilant sur l'anonymisation des informations
personnelles et médicales du patient/résident

COMMENT ?

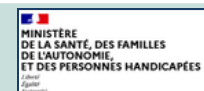
- 1ère inscription sur l'annuaire e-SIN
via un formulaire
- Pour toute question, écrire à
esin-support@santepubliquefrance.fr



1. Pour IRA/GEA



Signaler un événement
indésirable



Portail de signalement des événements sanitaires indésirables



ICI votre tuto

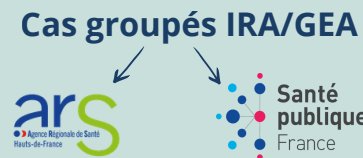
2. Pour toute autre situation

Contacter le Point Focal Régional (PFR)

✉ ars-hdf-signal@ars.sante.fr

☎ 03 62 72 77 77

DESTINATAIRES ?



BESOIN D'AIDE ?



*IAS : infections associées aux soins, concernent patients, résidents et professionnels

Prenez quelques minutes pour signaler une IAS afin d'alerter et obtenir rapidement une aide